Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Plan eau du président Macron : La coupe est-elle pleine ?



Le président de la République Emmanuel Macron a dévoilé son Plan eau demandant à tous, d'ici 2030, de passer le cap de 10% d'économies d'eau. Le problème ? Depuis 2014, plus de 2 milliards d'euros dévolus aux Agences de l'eau se sont évaporés au profit du renflouement des caisses de l'Etat. Alors, on parle franc-jeu ?

Sècheresse anticipée, pluviométrie en berne, longue période de canicule, l'or bleu est devenu diamant. Pour faire face ? On redécouvre ce que nos anciens faisaient déjà : la sobriété, la récupération des eaux de pluie, la réutilisation des eaux grises –pour l'usage agricole puis domestique- et un entretien plus sourcilleux des réseaux d'eau.

Du déjà vu et connu

Bref, des solutions déjà utilisées également par des pays touchés par la sécheresse liée à une ressource en eau limité tels qu'Israël, l'Egypte et la Lybie. Les plus dépourvus en eau ? Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui totalisent 4,3% de la population mondiale et moins d'1% des ressources en eau douce renouvelable de la planète. Quant à la France ? Selon le World resources institute, la pénurie d'eau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

pourrait intervenir, en France, d'ici 2040, soit dans… 17 ans, c'est-à-dire demain.

Alors ?
Alors, il se pourrait bien que la facture d'eau grimpe. C'est même certain. Pourquoi ? Parce que la réalité est que nous ne payons pas l'eau assez chère. Parce que c'est la ville qui fixe un prix bien en-deçà de ce qu'elle coûte. Pourquoi ? Parce que toucher au prix de l'eau est une manœuvre explosive, mais si c'est l'Etat qui le dit ? Alors les maires seraient peut-être bien moins gênés aux entournures.

Dans les faits ?
Les services publics d'eau et d'assainissement sont essentiellement financés par les recettes issues de la tarification de l'eau –donc nous, les contribuables- dont l'augmentation est principalement destinée aux dépenses d'exploitation. Des recettes à conforter en raison des besoins d'investissements croissants –renouvellement des équipements et des infrastructures- pour garantir la durabilité des services publics de l'eau et de l'assainissement, notamment au regard de considérations environnementales et sociales car les enjeux sont croissants et le modèle de financement de l'eau en pleine évolution.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Schéma du cycle de l'eau

Jeu de dupe et ponction financière

Mais voilà, il y a ce qu'on dissimule un chouya : le prélèvement de l'Etat intervenu depuis 2014 au titre du Redressement des finances publiques. En tout, depuis 2014, le Gouvernement aura ainsi prélevé plus de 2 milliards d'€ aux Agences de l'eau ! Si, si ! Dans le détail : 210M€ en 2014, 175M€ entre 2015 et 2017 ; 300M€ en 2018 ; 280M€ en 2019 ; 332M€ en 2020 et 373M€ en 2021, soit 2,020 milliards d'euros) sur les budgets des six Agences de l'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Quand l'eau payée devient un impôt
Un mécanisme qui met en péril la bonne gestion de l'eau dont le principe était que 'l'eau paye l'eau'. Or, là, les prélèvements triennaux de l'Etat auprès des agences de l'eau s'est bel et bien mué en un nouvel impôt.

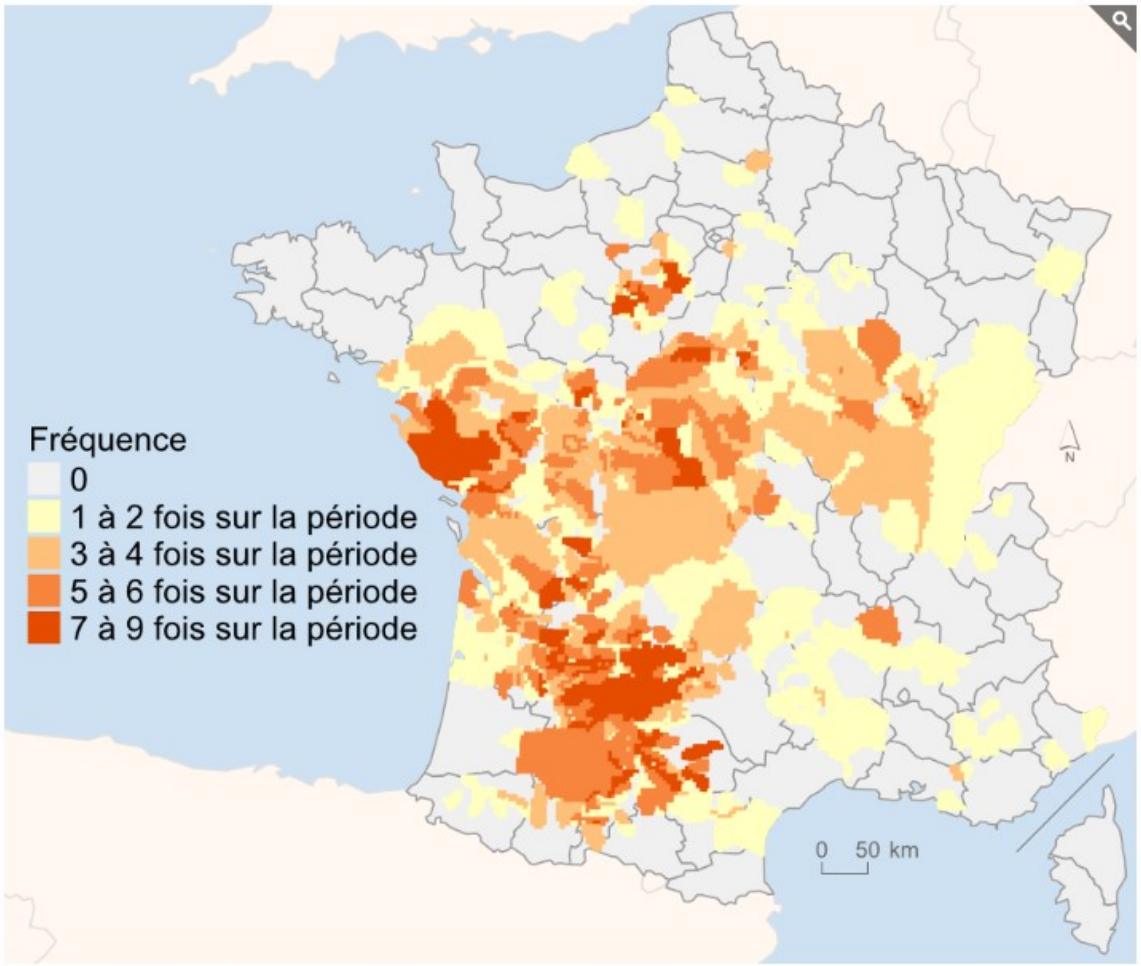
Le budget des Agences de l'eau
Egalement un manque à gagner pour les Agences de l'eau –dont le budget annuel est de 2 milliards d'euros- qui devrait financer un peu plus encore la préservation de la ressource, sa dépollution, l'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau. Pour mémoire, les six agences de l'eau en France métropolitaine sont : Adour-Garonne ; Artois-Picardie ; Loire-Bretagne ; Rhin-Meuse ; Rhône-Méditerranée et Corse et Seine-Normandie.

Et le Rhône dans tout cela ?
L'Agence de l'eau remarque que les débits d'étiage du Rhône sont en baisse sous l'effet du changement climatique. Pourtant il est le plus puissant fleuve de France et son débit actuel offre une ressource en eau abondante. Le Rhône alimente également de nombreuses zones humides et nappes souterraines et héberge une riche biodiversité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Carte 1 : fréquence des épisodes annuels de restriction de niveau « crise » des usages de l'eau superficielle d'une durée de plus d'un mois, sur la période 2012-2020



Champ : France métropolitaine et Corse. Sources : ministère en charge de l'Écologie ; ministère en charge de l'Agriculture, 2021. -
© Traitements : SDES, 2021

Note de lecture : « 3 à 4 fois sur la période » signifie que des crises d'au moins un mois ont eu lieu 3 ou 4 années sur 9.

Sur le plan socio-économique,
le Rhône accueille sur ses rives un quart de la population et des emplois du bassin Rhône Méditerranée, et génère un quart de la production électrique du pays (nucléaire + hydroélectrique). C'est aussi une ressource pour de nombreux autres usages : navigation, alimentation en eau potable, irrigation agricole, activités industrielles, usages récréatifs…

Le Rhône impacté… depuis 60 ans !
Pourtant le Rhône n'est pas inépuisable et est même impacté par le changement climatique. Les débits moyens du Rhône ont déjà diminué sur les 60 dernières années : de -7 % à -13 % de l'amont (Pougny) à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

l'aval (Beaucaire) entre 1960 et 2020. À l'horizon 2055, les débits d'étiage à l'aval –Beaucaire- pourraient baisser de 20% dans les 20 prochaines années. Pire, la baisse du niveau de l'eau du Rhône laisserait un passage grandissant à l'eau de mer dans le Rhône. La solution ? Maintenir à une certaine hauteur, par voie de barrages successifs, de l'eau du Rhône… Mais pour le moment ça n'est pas le cas.

Le dernier grand aménagement hydroélectrique date de 2015 !
Là encore le bât blesse puisqu'à bien y regarder, le dernier grand aménagement hydroélectrique en France est considéré être le barrage-prise d'eau de Livet avec la Centrale hydroélectrique de Romanche Gavet en Auvergne-Rhône-Alpes… Dont la construction a démarré en 2015 et l'édifice inauguré en 2020.

Et si on parlait des centrales nucléaires ?
Si l'agriculture est la première activité consommatrice d'eau à hauteur de 58% devant l'eau potable qui, elle, intervient à 26%, le refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires électriques monte sur la 3e place du podium avec 12% de consommation d'eau, de la consommation totale française, d'après le service des données et études statistiques du Ministère de la Transition écologique.


Centrale de Tricastin, image d'archive

Et des prélèvements bruts ?
Le refroidissement des centrales consomme environ 15,3 milliards de m3 soit près de la moitié des prélèvements totaux annuels en France. L'intégralité de ces volumes est considérée comme restituée aux cours d'eau, même si elle se révèle un peu plus chaude pour certaines centrales nucléaires. Toujours en France métropolitaine, le volume total d'eau consommé –qui correspond à la part de l'eau prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m3 en moyenne, sur les années 2010-2019. Quant aux centrales à tours aéro-réfrigérantes, leur panache blanc de vapeur enverrait dans les cieux jusqu'à 22% de la précieuse eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La bassine est-elle pleine ?

Quant aux bassines ? La construction de réserves, de retenues d'eau pour irriguer les cultures n'est pas nouvelle. Elle date des années 1990. Le principe ? Construire des ouvrages artificiels, en plaine, destinés à stocker de l'eau prélevée en hiver de novembre à mars –puisée dans les cours d'eau ou dans la nappe phréatique- pour irriguer les cultures en période de sécheresse.

Ce que craignent les opposants ?

Un accaparement de l'eau des nappes phréatiques au bénéfice d'un modèle agro-industriel dévastateur de productions par ailleurs gourmandes en eau comme le maïs destiné à l'élevage industriel, au détriment de solutions locales et paysannes. Mais surtout, les opposants craignent l'iniquité entre les agriculteurs irrigants et les autres. Car Environ 20% des exploitations agricoles sont équipées d'un système d'irrigation et 5% de la surface agricole utile (SAU), soit 1,5 million d'hectares, est irriguée.

La reforestation

Pour les opposants, la recharge naturelle des nappes phréatiques passe par la reforestation, le développement des prairies avec la plantation de haies, qui alimentent les eaux de surface et les nappes en eau de qualité. Au Chili, qui utilise les mega-bassines depuis 1985 pour préserver son modèle économique d'exportation d'avocat, raisin, noix, l'eau est destinée à 73% à l'agriculture et particulièrement aux grands agriculteurs exportateurs au détriment des petits éleveurs de bétail et paysans qui ont dû abandonner leur territoire et, en cela, les réservoirs ont renforcé cette dépossession. Les terres alentours des retenues d'eau de la province de Petorca au Chili sont devenues désertiques où seuls survivent les cactus, alors que le paysage méditerranée de garrigue provençale, encore présent il y a 15 ans, a désormais totalement disparu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La reforestation

En France
Actuellement, la France accueille 130 bassines. Celles de Sainte-Soline, dans les Deux Sèvres, devraient être au nombre de 16 pour contenir près de 6 millions de m3 dévolus –soit l'équivalent de 1 500 piscines olympiques- aux cultures des agriculteurs. Beaucoup d'entre-elles ont vu le jour en Poitou-Charentes et d'autres dans les Alpes pour la fabrication de la neige artificielle. Les craintes ? La captation de l'eau l'été pour les champs perturberait la remise à niveau des nappes phréatiques, l'irrigation en eau des cultures des petits paysans et assècherait les forages, particulièrement en été. Les hydrologues attirent même l'attention de tous, sur le fait que l'installation de bassines est directement corrélé aux restrictions d'eau demandées par les préfets, de plus en plus tôt dans l'année.

Mais comment la planète bleue peut-elle manquer d'eau ?
Si notre planète est recouverte à 70% d'eau moins de 2% seraient accessibles.

Quelle ressource en eau douce ?
La ressource en eau douce, en France métropolitaine, en provenance de cours d'eau, de lacs et dans les nappes phréatiques, est de 210 milliards de m3 qui se renouvellent chaque année tandis que le prélèvement est de 31 milliards de m3. Egalement, le volume total d'eau consommé qui correspond à la part prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m3 en moyenne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

sur les années 2010-2019 suivant le même organisme statistique (SDES).

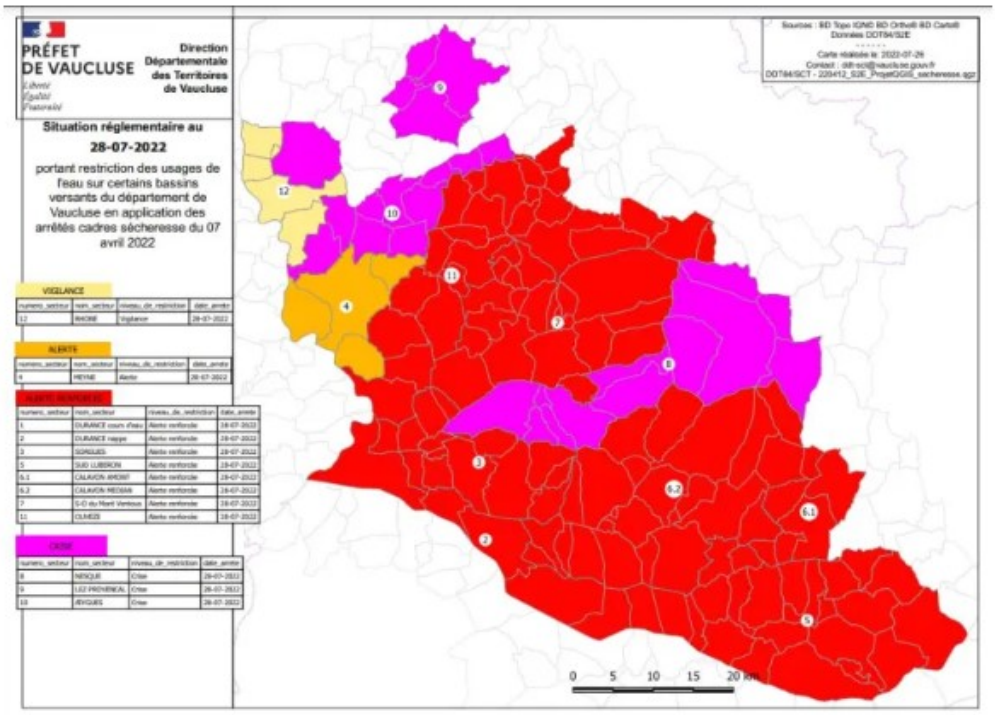
Le coût supplémentaire de l'eau ?
Trois paramètres interviennent dans le prix de l'eau : son extraction, son transport et son traitement. Et puis, il y a aussi des écueils auprès des opérateurs comme ceux qui ne délivrent pas de relevé précis de l'eau mais une estimation de la consommation, même si certains, comme au Grand Avignon, missionnent désormais La Poste pour en faire le relevé. A bien y regarder encore, même en mettant les embouts recommandés aux robinets pour économiser l'eau, à la sortie et même s'il nous semble avoir économisé l'eau, la facture ne baisse pas. C'est donc bien que le montant de la facture augmente. Autre indice de taille, désormais depuis bien deux ans, les mairies sont de plus en plus nombreuses à interdire la construction de piscines chez le particulier.

Comment quantifier notre consommation ?
En moyenne, en France, chaque personne utilise environ 143 litres d'eau par jour. 15% de la consommation d'eau domestique passe par la cuisine et le débit du robinet est de 12 litres d'eau par minute. Le lave-vaisselle économise 85% d'eau par rapport à une vaisselle faite à la main, à condition de ne pas passer la vaisselle au préalable sous le robinet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Situation règlementaire au 28.07.22



Carte du 28 juillet 2022, En jaune pale vigilance, en jaune soutenu alerte, en rouge alerte renforcée et en fuchia état de crise

Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif
Le prix moyen (en euros TTC) du service de l'eau et de l'assainissement collectif (abonnement inclus) – s'élève au 1er janvier 20214 à 4,3 €/m3 (2,11 €/m³ pour part de l'eau potable et 2,19 €/m³ pour la part de l'assainissement collectif), pour une consommation annuelle de référence de 120 m3. Ce prix moyen global recouvre une forte variabilité : 80 % de la population bénéficie d'un prix de l'eau potable compris entre 1,6 €/m3 et 2,72 €/m3 et d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,37 €/m3 et 3,05 €/m3.

Lire sa facture
En moyenne, la part fixe (ou abonnement) représente 17 % de la facture d'eau potable et 9 % de la facture d'assainissement collectif. La facture moyenne mensuelle TTC pour l'abonné est de 43€/mois, dont 21,10€ pour l'eau potable et 21,90€ pour l'assainissement collectif. Concernant l'origine de l'eau à destination de la consommation humaine, la part des eaux souterraines dans les prélèvements d'eau représente la plus haute part, s'établissant à 66 %.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Source Office Français de la biodiversité.



De gauche à droite, Laurent Roy directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; Marie-Pierre Pons Présidente ETB Orb Libron (34) ; Bernard Angelras président de l'Institut français de la vigne et du vin ; Patrick Levêque président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ; Bénédicte Martin vice-présidente en charge de l'agriculture, viticulture, ruralité et terroir de la Région Paca et Christophe Cottereau Référent Climat Fédération nationale d'agriculture biologique.

En mars, dernier l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
avec, en tête, son directeur général, Laurent Roy, a invité, à Avignon, plus de 200 acteurs issus des Collectivités territoriales, de l'agriculture, des associations, à échanger autour de l'eau et de l'agriculture.

Et si on parlait Agriculture ?
Thèmes abordés : Une agriculture plus sobre en eau et moins polluante dans un contexte de changement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

climatique ; la préservation des milieux aquatiques, de la biodiversité et la souveraineté alimentaire. Côté finances ? C'est que l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée Corse est un partenaire de choix apportant, entre 2019 et 2022, 237M€ d'aides aux agriculteurs.



Laurent Roy, Directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Le mot de Laurent Roy

Pour le directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le monde agricole doit accélérer sa mue pour une agriculture plus sobre en eau et moins polluante garantissant la souveraineté alimentaire du pays. Les solutions sont déjà mises en œuvre avec le maintien de l'eau dans le sol, le pilotage des systèmes d'irrigation, le choix de variétés plus résistantes et des cultures économes en eau. Et même la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture, comme cela se fait déjà sur le territoire, tout comme le lavage des rues.

Soyons précis

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

A l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, les volumes d'eau les plus importants sont utilisés pour l'irrigation agricole avec 49% de prélèvements dans le milieu naturel, suivis par ceux destinés à l'eau potable, puis aux activités industrielles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur et partie languedocienne de l'Occitanie, ce chiffre grimpe à 71% pour l'usage agricole. Il est donc nécessaire de produire avec moins d'eau.

Moins d'intrants

Autre problématique ? La directive européenne sur l'eau potable fixe de nouvelles règles pour la santé humaine notamment face aux risques de contamination par les eaux. Or, actuellement, 46% des rivières du sud du bassin sont encore polluées par les pesticides alors que l'échéance du retour au bon état des eaux est fixé à 2027, soit dans 4 ans.

Appel à manifestation d'intérêt d'1,5M€ et de 10M€

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a lancé un appel à manifestation d'intérêt de 1,5M€ pour soutenir l'émergence de filières à bas niveau d'intrants et sobres en eau. L'agence va également plus loin avec un nouvel appel à manifestation d'intérêt 'Eau et climat, agir plus vite, plus fort sur les territoires doté d'une enveloppe de 10M€ qui peut apporter jusqu'à 70% d'aides aux projets innovants d'adaptation au changement climatique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Plus de 200 personnes sont venues à Avignon, à l’invitation de l’Agence de l’eau de Rhône Méditerranée Corse

Département, le Contrat territorial d’avenir bientôt en ordre de marche

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le contrat territorial d'avenir a été pensé pour structurer le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Au total, au niveau régional, l'État et la Région engageront conjointement 5 120,772 M d'€, au profit de l'adaptation des territoires à un nouveau modèle de développement solidaire et respectueux de l'environnement.

Le volet Vauclusien comprend 6 catégories de projets avec un accompagnement immédiat d'opérations ciblées :

• **Equilibre et solidarité des territoires** : 9 projets structurants seront financés sur la période 2021-2027 entre l'État et la Région pour un montant global de plus de 34M€ ;

• **L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation** : qui bénéficieront d'une enveloppe État : 8,6 M€, Région à hauteur de 7 M€ et le Département pour 3,8M€ en faveur de Jean Zay Agroparc, de l'Université d'Avignon ainsi que de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ;

• **La culture et le patrimoine** : avec près de 13,6 M€ contractualisés entre l' État et la Région ;

• **la mobilité douce** : l'État et la Région souhaitent conjointement s'engager en faveur du territoire sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

le développement de la mobilité douce, avec plus de 7M€ mobilisés sur de nombreux projets d'aménagements cyclables ;

• **Les transports collectifs** : le projet emblématique du tramway du Grand Avignon -2ème phase- avec des crédits contractualisés État – Région de près de 16 M€. En soutien aux transports collectifs en site propre, l'État finance également la navette express Les Angles – Avignon pour un montant de 2,15M€ ;

• **La transition climatique**, énergétique et environnementale, l'État, l'Agence de l'eau, l'Adème, les fonds friches, la Région et le Département soutiennent les projets portés par les collectivités territoriales sur cette thématique à enjeux, pour un montant global de près de 11,3M€.

Le document concernant le territoire vauclusien sera prochainement co-signé par Christophe Mirmand, préfet de région Paca, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Renaud Muselier, Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.
MH